



International Ski Mountaineering Federation

Règlement sportif ISMF des Compétitions de ski alpinisme

Sommaire

1.	1. INTRODUCTION	3
1.1.	Définitions	3
1.2.	Abréviations	3
1.3.	Références.....	3
2.	LES PARCOURS ET COMPETITIONS.....	4
2.1.	Championnats du monde et Continentaux.....	4
2.2.	Coupes du monde et continentale	4
2.3.	Compétition homologuée ISMF.....	5
3.	ACCES AUX COMPETITIONS.....	5
3.1.	Catégories.....	5
3.2.	Quotas par nation.....	5
3.3.	Licence et documents	6
3.4.	Inscriptions	6
4.	MATERIELS ET EQUIPEMENTS.....	7
4.1.	Matériel pour les courses de ski alpinisme (montée et descente)	7
4.2.	Matériel pour les vertical race et relais.....	8
4.3.	Matériel pour les courses homologuées ISMF	9
4.4.	Matériels fournis par le COL	9
4.5.	Publicité sur les vêtements des compétiteurs	9
4.6.	Contrôle du matériel.....	9
5.	DEROULEMENT DE LA COURSE.....	10
5.1.	Réunion de course	10
5.2.	Progression et comportement des compétiteurs.....	10
6.	ELABORATION DES RESULTATS.....	14
6.1.	Infractions et pénalités	14
6.2.	Résultats en cas d'arrêt de course.....	16
6.3.	Réclamations	17
6.4.	Podiums	17
7.	Dopage	17
8.	Annexe: Course Homologuée ISMF	18
9.	Annexe 2: Formulaire de Réclamation.....	19

1. INTRODUCTION

Le règlement ISMF des compétitions internationales de ski alpinisme (pour les Championnats du Monde et Continentaux, les Coupes du Monde et Continentales et les courses homologuées ISMF) se compose d'une suite de normes qui gèrent la pratique de la compétition de ski alpinisme. Ce texte a pour objet de décrire les obligations et droits des compétiteurs participant à des compétitions internationales de ski alpinisme inscrites au calendrier ISMF.

Le texte officiel du *Règlement sportif* est publié en anglais et en français. En cas de conflit d'interprétation, la version anglaise fera autorité.

Ce document est le document de référence, qui, avec le Règlement d'organisation de compétitions internationales de ski alpinisme ISMF, réglemente les compétitions internationales

1.1. Définitions

Saison sportive: année N-1/N va du 1^{er} juin N-1 au 31 mai N.

Les modifications de règlement votées en mai N-1 par la P/A seront applicables à partir du 1^{er} juin N-1 et donc pour la saison N-1/N.

Fédération Nationale: fédération ou association représentant le ski alpinisme dans son pays, agréée par le ministère correspondant et membre de l'ISMF.

Evènement: décrit la situation générale et s'étend de la préparation par le COL au bilan final (dossier candidature, formalités administratives et techniques, traçage, accueil, inscription, contrôles, épreuves, podium, hébergement, repas...)

Epreuve: (= course) : s'étend du départ à l'arrivée de l'affrontement sportif.

Compétition: l'ensemble des épreuves sportives de l'évènement

Compétiteur: (=coureur) : toute personne qui concourt dans une épreuve et une compétition.

Points temps: ces points sont fonction du rapport de temps entre un compétiteur(trice) et le vainqueur, évalués en pourcentage sur une épreuve et servant à départager les ex-æquo.

Points Place: ce sont les points attribués au compétiteur(trice) en fonction de son résultat sur l'épreuve indépendamment du coefficient de l'épreuve.

Coefficient de course: valeur attribuée à la course en fonction de la qualité du plateau des meilleurs athlètes classés à l'arrivée.

Points classement: points du compétiteur(trice), de l'équipe ou de la nation déterminant la place au classement de compétitions (somme de PP*coeff).

1.2. Abréviations

ISMF:	International Ski Mountaineering Federation
PA :	Plenary Assembly (Assemblée Générale) /
MC:	Management Committee (Comité de Direction)
COL:	Comité d'Organisation Local
UIAA:	Union Internationale des Associations d'Alpinisme
DVA:	Détecteur de Victimes d'Avalanche, aussi appelé: Appareil de Recherche de Victime d'Avalanche (A.R.V.A.)
H / F:	Homme / Femme
FN:	Fédération Nationale

1.3. Références

Les documents relatifs aux compétitions ISMF de ski alpinisme sont:

ISMF: Règles d'organisation des compétitions internationales de ski alpinisme

ISMF: Règlement sportif des compétitions internationales de ski alpinisme

ISMF: Règles de classement des compétitions internationales de ski alpinisme

ISMF: Règles disciplinaires

ISMF: Politique anti-dopage & procédures

2. LES PARCOURS ET COMPETITIONS

Les différents parcours d'une compétition internationale ISMF sont :

Courses de ski alpinisme: plusieurs montées et descentes en montagne. Les parcours de ski alpinisme peuvent se courir en individuel et/ou par équipe.

La constitution (nombre et catégorie) des équipes dépend du type de compétition et est approuvée par l'ISMF;

Vertical race: une seule montée en individuel.

Relais: montée(s) et descente(s) effectuées par chaque membre du relais.

Les différentes compétitions internationales ISMF et catégories (§ 3.1) ouvertes sont:

2.1. Championnats du monde et Continentaux

Chaque épreuve a lieu sur 1 jour.

Course de ski alpinisme:

Individuel: senior H, senior F, class. espoir H, class. espoir F, junior H, junior F, cadet H et cadet F

Par équipe: senior H (2 compétiteurs) et senior F (2 compétitrices)

Vertical race: senior H, senior F, classement espoir H, classement espoir F, junior H, junior F, cadet H et cadet F

Relais: senior H (4 compétiteurs) et senior F (3 compétitrices)

jeune (junior/cadet) : 3 compétiteurs par équipe dont 1 cadet et 1 fille

1 Cadet(H)+1 Fille(C ou J)+1 libre(H ou F mais Cadet ou Junior)

La fille partira obligatoirement en 1^{ère}

Proposition de programme de la semaine à respecter sous réserve de conditions météorologiques favorables

Lors de l'étude des dossiers de candidature, il sera tenu compte des particularités de chacun, et les décisions seront prises en commun : COL – DT

Jour 0 : Accueil (plutôt un Samedi ou un Dimanche)

Jour 1 : *Individuel Senior et Espoir* H et F De 1440 m à 1760 m

Jour 2 : *Individuel Jeunes* De 900 m à 1100 m

Jour 3 : *Repos*

Jour 4 : *Vertical Race*

Ordre de départ : Jeunes De 425 m à 575 m

Femmes après 20 mn De 745 m à 1000 m

Hommes après 30 mn De 745 m à 1000 m

Jour 5 : *Par équipe* Hommes et Femmes Course supérieure à 2400 m

Nécessitant matériel technique : crampons – baudrier – longes.

Jour 6 : *Relais*

Ordre de départ : Jeunes De 130 m à 160 m

Femmes De 160 m à 200 m

Hommes De 160 m à 200 m

Avant 14 h00 sauf si course sur piste entièrement éclairée.

2.2. Coupes du monde et continentale

Chaque épreuve a lieu sur 1 ou plusieurs jour.

Course de ski alpinisme:

Individuel: senior H, senior F, class. espoir H, class. t espoir F, junior H, junior F, cadet H et cadet F

Par équipe : (2 ou 3 compétiteurs): senior H et senior F

Les athlètes ayant une licence ISMF en cours de validité, ne sont pas autorisés à participer à une épreuve valable pour la Coupe du Monde ISMF par équipe avec un équipier de nationalité différente.

2.3. Compétition homologuée ISMF

Course de ski alpinisme:

Individuel: seniors, espoirs, juniors et cadets (H et F)

Par équipe: senior H et senior F

ayant rempli les critères pour obtenir le label Course Homologuée ISMF (Voir annexe 1)

3. ACCES AUX COMPETITIONS

3.1. Catégories

Les catégories pour les compétitions internationales sont :

Cadet : 16 – 17-18 ans (pour la saison 2008/2009 les années de naissance sont 1993 - 1992 – 1991) ;

Junior : 19 - 20 ans (pour la saison 2008/2009 les années de naissance sont 1989 et 1990) ;

Senior : 21 ans et +

Classement Espoir : 21 - 23 ans

Pour la saison sportive N-1/N, l'âge pris en compte est celui au 31/12 de l'année N.

Exemple : compétition novembre 2008 => âge au 31/12/09.

mars 2009 => âge au 31/12/09.

3.2. Quotas par nation

Pour certaines compétitions internationales de ski alpinisme, l'ISMF impose des quotas par nation.

3.2.1. Championnats du monde et européen

Course de ski alpinisme:

Individuel :

Senior : 4 H et 4 F

Classement Espoir : 3 H et 3 F (au total 7 seniors H et 7 Seniors F)

Junior : 4 H et 4 F

cadet : 4 H et 4 F

Par équipe :

Senior : 4 équipes H + 4 équipes F

Vertical race :

Senior : 4 H et 4 F

Classement Espoir : 3 H et 3 F (au total 7 seniors H et 7 Seniors F)

Junior : 4 H et 4 F

cadet : 4 H et 4 F

Relais :

Senior : 1 équipe H + 1 équipe F

Jeunes : 1 équipe

Bonus : un coureur ou une équipe de plus pour la nation ayant un champion (1^{ère} place) aux précédents championnats du monde et européen dans cette catégorie. Cette règle ne s'applique pas pour le relais.

Ex. : un coureur de la nation X a gagné la course individuelle femme aux championnats du monde 2008 et un coureur du pays Y fait 2nd. La nation X pourra inscrire au prochain championnat, cinq (quatre + un) coureurs femme dans cette course alors que la nation Y (ainsi que les autres nations) ne pourront inscrire que 4 coureurs aux championnats du monde 2010.

Si pour une raison quelconque la compétition n'avait pas de lieu, ou s'il n'y avait pas de classement, le bonus ne serait pas appliqué.

3.2.2. *Championnats continentaux (sauf européen), Coupes du Monde et Courses homologuées ISMF*

Il n'y a pas de quotas.

3.3. Licence et documents

Pour participer à des Championnats et épreuves de Coupes du Monde de ski alpinisme de l'ISMF, ainsi que pour obtenir des points pour le Classement Coupe du Monde, tout compétiteur doit être détenteur d'une LICENCE INTERNATIONALE ISMF.

Les compétiteurs doivent s'adresser à leur Fédération Nationale pour l'obtention d'une licence internationale. Chaque Fédération Nationale enverra le formulaire d'inscription pour la licence internationale de Ski Alpinisme ISMF au bureau de l'ISMF au minimum une semaine avant la compétition. La Fédération Nationale et le compétiteur s'engagent à respecter tous les règlements ISMF (matériel, comportement, anti-dopage...)

Pour les championnats du monde et continentaux, épreuves de Coupes du Monde de ski alpinisme ISMF, chaque Fédération Nationale a la responsabilité de ses compétiteurs inscrits.

Notamment :

- Responsabilité civile et accident pour les accidents des compétiteurs survenant pendant le déplacement ou pendant les jours de course.
- D'être médicalement apte à la compétition de ski alpinisme.
- Une lettre des parents ou du tuteur légal dans le cas des jeunes compétiteurs en accord avec les règles de chaque pays.

Pour les courses de ski alpinisme homologuées ISMF, chaque compétiteur doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile et une assurance accident applicable en matière de compétition, couvrant tant ses trajets que les compétitions. De même, il doit avoir préalablement vérifié qu'il est médicalement apte à la compétition de ski alpinisme.

Pour les courses homologuées ISMF, tout compétiteur ayant moins de 18 ans doit avoir une lettre de ses parents ou tuteurs en fonction de la loi de chaque pays. **La licence internationale ISMF n'est pas obligatoire.**

3.4. Inscriptions

3.4.1. *Championnats et Coupes du Monde/Continentalles toutes catégories*

Pour les championnats du monde et continentaux toutes catégories et Coupes du Monde et continentalles toutes catégories de ski alpinisme ISMF, les compétiteurs sont inscrits par leur Fédération Nationale.

Les feuilles d'inscriptions doivent être remplies et envoyées au COL par chaque Fédération Nationale. Les Fédérations Nationales ne peuvent inscrire que des compétiteurs de leur propre nationalité (pas d'étrangers). Les athlètes possédant la double nationalité doivent choisir l'une d'entre elles en début de saison.

Tout coureur licencié ISMF, lorsqu'il participe à des épreuves de Championnats ou Coupes du Monde ISMF ne peut courir ces types de courses par équipe qu'en équipe de même nation

Quelque soit le type de course, toute nation inscrit ses compétiteurs/équipes/relais selon son quota à l'heure définie par l'organisateur en précisant les noms des compétiteurs, la constitution des équipes et l'ordre de départ pour le relais. A X heures (X défini par le COL) avant le départ, les nations peuvent remplacer des compétiteurs inscrits par d'autres compétiteurs et ont la responsabilité de transmettre les dossards aux remplaçants.

Les membres du COL et les officiels ISMF ne peuvent pas s'inscrire sur une compétition dans laquelle ils officient.

3.4.2. *Courses homologuée ISMF*

Pour les courses de ski alpinisme homologuées ISMF, les compétiteurs peuvent s'inscrire directement auprès du Comité d'Organisation Local.

4. MATERIELS ET EQUIPEMENTS

Le matériel listé ci-dessous est exigé pour toutes les compétitions ISMF.

Pour la saison 2008 – 2009, les coureurs participant à des épreuves ISMF auront l'obligation de courir avec un matériel issu de fabricants inscrits à une chambre du commerce ou de l'industrie et/ou pouvant produire un reçu de TVA du pays d'origine. Tout autre équipement sera refusé par les arbitres ISMF, et le coureur pénalisé, voir disqualifié.

Le matériel de sécurité noté par * doit être **estampillé CE et UIAA conformément aux normes UIAA applicables, sans aucune modification avec seulement les modifications autorisée par le fabricant (un matériel modifié n'est plus conforme).**

Le président du jury se réserve le droit de refuser tout équipement jugé défectueux ou inadéquat.

Le non-respect de ces règles est sanctionné par des pénalités, décrites § 6.1.

Il est formellement interdit de changer de matériel en cours de parcours sauf un ou plusieurs bâtons cassés.

4.1. Matériel pour les courses de ski alpinisme (montée et descente)

4.1.1. Matériel obligatoire

Le matériel obligatoire pour tous les compétiteurs quelle que soit la catégorie est :

- paire de skis ayant des bords métalliques sur au moins 90% de leur longueur, et avec une largeur de patin d'au moins 60 mm sous la chaussure ; la taille des skis est d'au moins 160 cm pour les hommes et 150 cm pour les femmes et les Jeunes (Cadets et Juniors Garçons et Filles).
- fixations permettant le mouvement des talons à la montée et leur blocage à la descente, et pouvant être ou non équipées de lanières de sécurité. Les parties avant et arrière des fixations doivent avoir un système de déclenchement de sécurité latéral et frontal.
- chaussures recouvrant les chevilles et avec des semelles crantées de type Vibram ou équivalent. Les semelles doivent couvrir au moins 75 % de la surface de la chaussure et la profondeur minimale des crans est de 4 mm. Il doit y avoir au minimum 8 crans sous le talon et 15 crans sur la partie avant de la semelle, avec une surface minimale par cran de 1cm². La chaussure doit avoir 2 boucles de fermeture au minimum. Les chaussures doivent permettre l'utilisation de crampons métalliques. Les fixations et les chaussures de skis de fond ou équivalents sont formellement interdites.
- paire de bâtons de ski alpin ou de fond (carbone ou autre matériau) ayant un diamètre maximum de 25 mm, et avec des rondelles non-métallique.
- paire de peaux anti-recul et amovibles. Lorsque les peaux ne sont pas sur les skis elles doivent être rangées dans le sac ou la combinaison. L'utilisation de système tel que du ruban adhésif ou équivalent favorisant la glisse est formellement interdit (protection de l'environnement).
- Vêtements haut de corps: trois couches à la taille du compétiteur :
- 1 couche de corps à manche longue. En fonction des conditions météorologiques, le jury peut décider que cette couche soit à manche courte.
- 1 combinaison de ski à manches longues ou une deuxième couche manche longue
- 1 coupe-vent imperméable et respirant à manches longues
- Vêtements bas de corps: deux couches à jambes longues et à la taille du compétiteur
- 1 combinaison de ski ou un pantalon
- 1 coupe-vent imperméable et respirant
- Un Détecteur de Victimes d'Avalanche, aussi appelée: Appareil de Recherche de Victime d'Avalanche (ARVA), transmetteur et récepteur conforme aux standards (fréquence 457 kHz). Chaque compétiteur doit porter cet appareil contre son corps, sous les vêtements, en mode émission. À aucun moment l'appareil ne doit être visible, même si le compétiteur ouvre sa combinaison en cas de température trop élevée. Le compétiteur est responsable du bon fonctionnement de l'appareil pendant toute la course.
- casque* conforme aux exigences de la norme UIAA 106. Il doit être attaché sur la tête dans toutes les descentes et aux passages spécifiés par le jury et/ou le COL
- pelle à neige (0.2 m x 0.2 m minimum) sans modification après sortie d'usine. L'appellation « pelle à neige » est définie par le fabricant
- sonde à neige* d'une longueur minimale de 2,40 m et d'un diamètre minimum de 10 mm, sans modification après sortie d'usine. L'appellation « sonde à neige » est définie par le fabricant ;

- couverture de survie de 1,80 m² minimum, sans modification après sortie d'usine. L'appellation « couverture de survie » est définie par le fabricant ;
- paire de gants couvrant toute la main jusqu'au poignet et portée pendant toute la durée de la course
- lunettes de soleil filtrantes;
- sac à dos pouvant contenir tout le matériel exigé par le jury pendant l'épreuve, ayant sur sa partie postérieure et/ou latérale deux points de fixation pour le portage des skis (pas de portage dans les bretelles). En cas d'entre aide entre coéquipier, le sac du porteur devra être muni de deux systèmes de portage indépendants.

4.1.2. Matériel complémentaire pouvant être exigé par le COL/jury

Suivant les conditions de course et le type de course, le COL/jury de course peut exiger pour tous les compétiteurs

- une paire de crampons métalliques* (norme UIAA 153) avec au moins 10 dents, dont deux frontales, sans modification après sortie d'usine et réglée à la taille des chaussures du compétiteur. Les crampons doivent avoir des lanières de sécurité.
- Lors de leur utilisation en course, les crampons sont mis, lanières de sécurité clippées. Tout autre système de fixation non-conforme entraînera une disqualification du coureur. Lorsque les crampons ne sont pas sur les chaussures, ils doivent être portés dans le sac à dos, dents contre dents
- un harnais* (norme UIAA 105), sans modification après sortie d'usine.
- 1 longe certifiée « longe via ferrata » (norme UIAA 128), sans modification après sortie d'usine.
- 2 mousquetons* avec sécurité à fermeture automatique type K. (Klettersteige) (norme 121)
- une couche thermique supplémentaire (4^{ème} couche avec manche longue) pour le haut du corps à la taille du compétiteur
- un bonnet de ski ou un bandeau ;
- une deuxième paire de gants ou sur-gants;
- une lampe frontale en état de marche.
- 1 ou 2 broches à glace* portées sur le harnais, (norme UIAA 151)
- un descendeur alpinisme;
- une corde dynamique* (norme UIAA 101) de 8 mm de diamètre en simple et 30 m de long ;
- une boussole ;
- un piolet*, conforme aux exigences de la norme UIAA 152
- un altimètre.
- Une deuxième paire de lunettes de soleil filtrantes

Pour les équipes, une seule corde, boussole et altimètre sont nécessaires.

4.2. Matériel pour les vertical race et relais

4.2.1. Matériel obligatoire

Le matériel obligatoire pour les vertical race et le relais est identique à celui utilisé lors des courses de ski alpinisme (montée et descente), sauf en ce qui concerne le poids de:

skis + fixations : poids minimum (sans tolérance) pour toutes catégories :

Hommes: 850 grammes soit 1700 grammes la paire.

Femmes et Jeunes (Cadets et Juniors Garçons et Filles).

: 800 grammes soit 1600 grammes la paire

chaussures : poids minimum coque uniquement (sans tolérance)

Hommes: 500 grammes soit 1000 grammes la paire

Femmes et Jeunes (Cadets et Juniors Garçons et Filles).

: 450 grammes soit 900 grammes la paire

L'utilisation du casque*, conforme aux exigences de la norme UIAA 106 reste obligatoire en relais. Il doit être attaché sur la tête dans toutes les descentes et dans les passages spécifiés par le jury et/ou le COL.

4.2.2. Aménagement du règlement par le COL en fonction des conditions de course

En fonction des conditions de course (course entièrement sur pistes balisées et sécurisées, conditions météorologiques et nivologiques optimums), le COL, en accord avec les arbitres ISMF, pourra décider de supprimer certains équipements de la liste de matériel obligatoire :

- Vêtement du corps haut et bas: 1 coupe vent imperméable et respirant
- couverture de survie
- sac à dos
- pelle à neige
- sonde à neige
- crampons
- Casquette ou bandeau
- Casque (uniquement pour la Vertical Race)
- Sac à dos (uniquement pour la Vertical Race)

4.3. Matériel pour les courses homologuées ISMF

Pour les courses homologuées ISMF, le matériel est celui décrit pour les courses de ski Alpinisme en § 4.1.1 (obligatoire) et en § 4.1.2 (complémentaire).

4.4. Matériels fournis par le COL

Le COL fournit les dossards des compétiteurs qui :

- peuvent comporter un système électronique ;
- ne doivent être ni pliés, ni découpés, sauf autorisation du jury ;
- doivent être portés aux endroits réservés à cet usage et spécifiés par le COL (partie postérieure du sac à dos et cuisse droite), pendant toute la durée de la course ;
- peuvent être réclamés une fois que le compétiteur a franchi la ligne d'arrivée ;
- sont attribués de la façon suivante (de préférence) :
 - numéros de 1 à 199 seront réservés aux seniors homme et attribués selon le classement mondial*
 - numéros de 200 à 299 seront réservés aux seniors femme et attribués selon le classement mondial
 - numéros de 300 à 399 seront réservés aux espoirs homme
 - numéros de 400 à 499 seront réservés aux espoirs femme
 - numéros de 500 à 599 seront réservés aux juniors homme
 - numéros de 600 à 699 seront réservés aux juniors femme
 - numéros de 700 à 799 seront réservés aux cadets homme
 - numéros de 800 à 899 seront réservés aux cadets femme
 - pour les relais : pour chaque compétiteur d'une équipe, il s'agit :
 - 1^{er} relais = X-1, 2^{ème} relais = X-2, 3^{ème} relais = X-3 et 4^{ème} relais = X-4.
 - les numéros de dossards X sont attribués selon le classement de la course précédente de même titre (pour un champ. du monde n° N, le classement du champ. du monde n° N-1 détermine les numéros de dossards)
- si pour l'attribution des numéros dans une catégorie, il n'y a pas de classement de référence, ils seront tirés au sort
- tout autre matériel ne figurant pas dans le présent règlement avec accord préalable du jury de course.

4.5. Publicité sur les vêtements des compétiteurs

Le COL ne peut utiliser, pour faire de la publicité, que le dossard parmi tout l'équipement des coureurs. Les Fédérations Nationales peuvent utiliser l'espace sur les vêtements du coureur.

4.6. Contrôle du matériel

Le matériel sera contrôlé à l'arrivée ou sur n'importe quel point de l'itinéraire (pas d'arrêt du compétiteur, le COL note ce qui est vu lors du passage du compétiteur). **Le coureur est responsable de son matériel.**

En cas de doute, il pourra faire valider son matériel par le jury, la veille de la compétition.

Le président du jury se réserve le droit de refuser tout équipement jugé défectueux ou inadéquat.

5. DEROULEMENT DE LA COURSE

5.1. Réunion de course

La veille de la compétition, le COL, sous l'autorité du Directeur de Course et du chef traceur organise une réunion de course à laquelle tous les participants de l'événement sont invités (compétiteurs, entraîneurs, responsables nationaux, membres du COL, fédérations nationales...)

Toutes les équipes doivent y assister. Les compétiteurs doivent au moins être représentés par leurs entraîneurs.

Les informations fournies sont :

- Présentation des officiels de la course notamment le jury et les délégués ISMF
- Prévisions météorologiques et nivologiques : quantité et qualité de neige, températures prévues, forces du vent, risques d'avalanches sur l'échelle européenne...
- Description du parcours à l'aide d'un moyen visuel (tableau ou rétroprojecteur), spécifiant les zones de changements et de danger, les points de contrôle et de passage, les particularités techniques du parcours et les points de ravitaillement.
- Matériel réellement exigé pour cette compétition
- Procédures de la course :
- départs (briefing des coureurs, contrôle des DVA, du matériel, aire et procédures d'échauffement, départ de la compétition,...),
- procédure à suivre pour le compétiteur qui ne termine pas la compétition,
- information sur les procédures de secours médicales,
- neutralisations de temps (s'il y en a) et arrêt de l'épreuve,
- procédures d'annulation de la compétition avec préavis court.
- Arrivée (contrôle matériel)
- Procédures de réclamations,
- Programme journalier de la compétition avec horaires et lieux : petit déjeuner, transports public permettant l'accès à la compétition, parking, départs et arrivées de la course, contrôles anti-dopage, réunions des chefs d'équipes et du jury, service des résultats avec les rassemblements et les publications, cérémonies protocolaires (prix et récompenses), conférences de presse et autres réunions, repas et cérémonie de clôture (s'il y en a une).
- Services de la course : lieux de dépôt et de récupération des vêtements, vestiaires, douches, lieux de restauration, services de communication et toutes autres informations nécessaires

Informations de bonne conduite vis à vis de l'environnement à tenir durant l'échauffement et la compétition.

Toutes ces informations seront affichées sur tableau avant, pendant et après la réunion de course.

Un autre briefing (court) devrait aussi être donné juste avant le départ de la course par un membre du COL.

Le COL se réserve le droit, à tout moment, de modifier le programme s'il le faut, à condition que les changements soient conformes au cadre défini par le règlement d'organisation. Il peut imposer des neutralisations de temps à n'importe quel moment de la course. Il se réserve le droit de modifier l'épreuve pour des raisons de sécurité.

5.2. Progression et comportement des compétiteurs

Tout compétiteur doit respecter les membres du COL, les arbitres, les officiels, les compétiteurs, pendant toute la compétition (préparation, inscriptions, course, résultats...).

Tout manquement aux règles de comportement qui est rapporté ou observé par les chefs de poste, membres du COL, les arbitres, les officiels sera examiné par le jury de course et peut entraîner une sanction (§ 6.1).

5.2.1. Le Départ

Les compétiteurs doivent :

- se présenter à l'heure et sur le lieu prévu à la réunion de course ;
- respecter les consignes des arbitres et des membres du COL ;

En entrant dans la zone de départ, le COL procède :

- au contrôle du bon fonctionnement des DVA (à partir de 15-30 minutes avant le départ officiel) ;
- au contrôle du matériel. (skis – chaussures – bâtons)
- à l'émargement de la liste de départ

Juste avant le départ de la course et si les conditions de course ont été modifiées, un membre du COL donnera éventuellement un briefing court.

Toute modification de parcours sera annoncée 30 minutes avant le départ.
Si le départ de la course doit être retardé, une annonce sera effectuée tous les quart d'heure.

5.2.1.1. Type de départ

Course de ski alpinisme: le départ s'effectuera en ligne. Ce départ se déroule avec un dispositif de handicap. Cela signifie que l'athlète le mieux classé (classement mondial permanent ISMF) a la meilleure position de départ et est suivi par les athlètes suivants les mieux classés.

Vertical race: le départ s'effectue en ligne (voir course de ski alpinisme) ou contre la montre.

Relais: Les compétiteurs du premier relais se placent sur la ligne de départ. Le numéro de dossard 1 part sur la trace du milieu, le n°2 à sa droite, le n°3 à sa gauche etc. Les marques de départ seront inscrites à droite de la trace.

S'il n'y a pas assez de place pour faire le départ de tous les compétiteurs sur la même ligne, il est possible de faire le départ sur deux ou plusieurs lignes espacées de quatre mètres et en départ simultané.

S'il y a plusieurs lignes de départ ISMF correspondant à plusieurs parcours ou catégories, l'ordre de départ est annoncé à la réunion de course.

Les concurrents ne participant pas à la compétition ISMF seront relégués sur une autre ligne, systématiquement 20 à 50 m derrière la dernière ligne de départ ISMF.

5.2.1.2. Procédure de départ

Les compétiteurs sont appelés sur la ligne cinq minutes avant le départ : on leur annonce qu'il reste deux minutes puis trente secondes avant le départ. Les pointes des skis (spatules) doivent être sur la ligne de départ.

Puis, le starter donne le signal de départ « Go » ou un coup de pistolet (cette expression anglaise doit être utilisée à chaque compétition internationale).

Si le départ est validé, le starter lève le drapeau vert.

En cas de faux départ, le starter lève le drapeau rouge et l'assistant du starter, qui est positionné 100 m devant la ligne de départ, ferme les traces par une corde. Le starter donne un nouveau départ à cet endroit.

Les faux-départ sont sanctionnés (§6.1).

Pour les relais, les compétiteurs doivent se tenir dans une zone de l'aire de départ jusqu'à leur passage de relais.

Départ Jeunes et Femmes: Si ces départs ne sont pas donnés en même temps que celui des hommes, il faudra faire en sorte que ces concurrents :

- Ne gênent pas la course des hommes (si départ avant les hommes),
- Ne soient pas gênés par les derniers concurrents de la course hommes

5.2.2. Caractéristiques du parcours

5.2.2.1. Dénivelées positives

1) Pour les parcours de ski alpinisme (montées et descentes)

En individuel :

- seniors et classement espoirs hommes et femmes:
 - 1600m+/- 10% (de 1440 m à 1760 m)
 - durée de 1h30/2h00 pour les premiers compétiteurs ;
- juniors et cadets hommes et femmes :
 - 1000m+/-10% (de 900 m à 1100 m)
 - L'itinéraire doit comporter 3 montées minimum. La plus longue ne dépassant pas 50% du dénivelé positif total.

Par équipes :

- seniors hommes et femmes :
 - supérieur à 2400 m de moyenne par jour
 - durée de 3h00 maximum pour les premiers compétiteurs.
- juniors et cadets hommes et femmes :
 - 1200m+/-10%

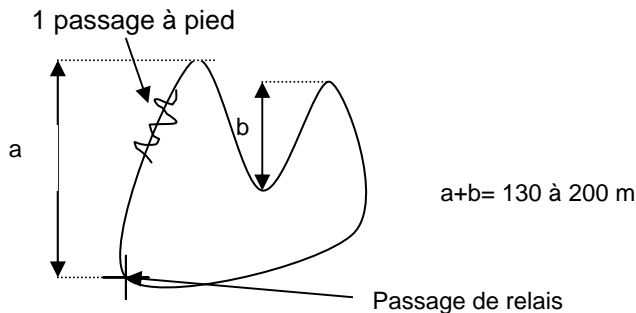
Certaines dérogations de dépassement de temps ou de durée pourront être accordées exceptionnellement, sur demande de la course

2) Pour les parcours de vertical race (une seule montée)

seniors et classement espoirs hommes et femmes : 875 m +/- 15% De 745 m à 1000 m
 juniors et cadets hommes et femmes : 500 m +/-15% De 425 m à 575 m

3) Pour les relais, toutes catégories:

Chaque boucle (parcours effectué par un compétiteur) fera entre 160 m et 200 m pour les catégories seniors et entre 130 et 160 m pour les catégories jeunes et comportera 2 montées et 2 descentes différentes
 Le temps de course de chaque concurrent ne pourra pas être supérieur à 20min.



Une boucle de relais effectuée par chaque membre du relais

Une des montées de chaque boucle comportera une portion à pied avec les skis sur le sac à dos.

5.2.3. Itinéraire et balisage du parcours

Les parcours sont décrits dans le document ISMF : Règles d'organisation et de déroulement des compétitions internationales de ski alpinisme ».

Il faut savoir que :

- Les informations précises sur le(s) itinéraire(s) et le balisage sont données à la réunion de course.
- Une copie est remise dans le casier de chaque pays participant
- Les points de « repeutage » et de « dépeutage » et de la technique à utiliser pour des raisons de sécurité (à pied, crampons...) sont matérialisés par un point de contrôle ou de passage.
- Si l'itinéraire traverse ou emprunte une piste de ski balisée, la partie utilisée par les compétiteurs est séparée de celle utilisée par les autres personnes par des filets (ou tout autre procédé rendant impossible le franchissement accidentel du parcours) à la montée et à la descente. Dans la mesure du possible ces pistes seront fermées au public pour la durée de la compétition.
- Les bifurcations pour les différentes catégories sont positionnées sur un point de contrôle ou de passage.
- Lors d'un risque lié à une vitesse élevée, les traceurs du COL mettent en place des chicanes en utilisant des panneaux de façon à réduire la vitesse, les compétiteurs se doivent de les respecter.

L'itinéraire est marqué par des fanions:

- vert (de préférence fluorescent) à la montée, 15x20 cm rectangulaires ou triangulaires ;
- rouge (de préférence fluorescent) à la descente, 15x20 cm rectangulaires ou triangulaires ;
- Lors de bifurcations ou croisements de parcours par des panneaux avec flèches de direction et indication de catégorie seront utilisés.
- grands fanions utilisés lors de conditions difficiles pour renforcer le balisage (hauteur mini 1,5m)
- drapeaux rectangulaires (40x60 cm) jaunes avec une barre noire en travers signalent les zones techniquement difficiles, voir dangereuses.
- Les aires spéciales (§5.2.4) sont signalées par un trait rouge pour l'entrée et par un trait bleu pour la sortie.

5.2.4. Aires spéciales

Elles sont citées et nommées à la réunion de course.

5.2.4.1. Les points de contrôles

Les compétiteurs doivent y passer et y être notés (ordre d'arrivée + chronométrage + sécurité + classement si la course est neutralisée ou arrêtée). Ils doivent respecter les consignes du chef de point et de ses adjoints (ex : mettre la veste coupe-vent ou les crampons, procédure en cas de neutralisation de course etc.). Si ce point correspond à un changement de technique de progression (enlever les skis, ...) ou à une bifurcation, il sera disposé de telle manière que les compétiteurs arrivent avec une vitesse basse.

5.2.4.2. Les points de passage

Les compétiteurs doivent y passer et peuvent y être notés (sécurité). Ils doivent respecter les consignes du chef de poste.

5.2.4.3. Zones de ravitaillement

Sous la responsabilité du COL, des boissons et de la nourriture sont distribués aux compétiteurs.

5.2.4.4. Zone de passage de relais

Il s'effectue lors de l'arrivée du compétiteur, par une tape de la main du compétiteur qui arrive sur n'importe quelle partie du corps du compétiteur suivant alors que les deux compétiteurs sont dans la zone du passage de relais. Si le passage de relais ne s'effectue pas dans les règles, une pénalité sera attribuée à l'équipe. Le compétiteur du relais suivant ne peut entrer dans la zone du passage de relais que lorsqu'il est appelé.

5.2.5. Comportement des compétiteurs pendant la course

La progression des compétiteurs est régie par les règles suivantes :

- Les portions de montée skis aux pieds se feront avec les peaux et les portions de descente skis aux pieds sans les peaux (sauf instructions contraires du jury) un compétiteur rattrapé doit impérativement et immédiatement quitter les traces de la course en faveur du compétiteur qui crie «TRACK».
- Les traces supérieures sont réservées de préférence aux compétiteurs les plus rapides.
- Un compétiteur en difficulté peut abandonner la course de son propre chef ou être retiré de la course sur décision du directeur de course ou de l'un des médecins de l'organisation.
- L'abandon ou le retrait de la course doit s'effectuer à un point de contrôle ou de passage selon la procédure présentée à la réunion de course sauf en cas de situation extrême. Pour les courses par équipe, si un des coéquipiers abandonne la course, l'autre coéquipier sera mis hors course également et suivra les instructions du directeur de course ou du président de jury ou de leurs représentants.
- Les compétiteurs sont dans l'obligation d'aider une personne en danger. Le jury tiendra compte du temps passé à donner assistance.
- Les compétiteurs ne peuvent quitter un point de contrôle que s'ils ont été pointés par un officiel. Toute équipe doit quitter un point de contrôle ensemble et avant de franchir la ligne bleue qui indique la sortie du point de contrôle.
- Les compétiteurs doivent obligatoirement ranger les peaux à l'intérieur de la combinaison ou à l'intérieur du sac à dos.
- Dans les courses par équipe, chaque compétiteur doit porter son sac à dos pendant toute la course avec tout le matériel exigé, sauf les skis.
- Le portage des skis doit se faire obligatoirement avec les 2 points de fixations du sac à dos prévus à cet effet (pas de portage dans les bretelles du sac à dos ni sous le bras). Lors des courses par équipe, le portage des skis du coéquipier n'est possible que si le porteur des deux paires de skis a deux systèmes de portage indépendants et réglementaires.
- Les compétiteurs doivent avoir fixé complètement leurs skis et avoir mis les crampons (si obligation) avant de franchir la ligne bleue qui indique la sortie du point de contrôle/passage.
- Lors de passage sur corde fixe, avec obligation du jury de course d'utiliser sa longe, le concurrent ne devra, à aucun moment, être désolidarisé de cette corde fixe. Lors du passage d'un point de fixation de la corde, il devra mousquetonner son deuxième mousqueton sur la partie suivant avant d'avoir enlever le premier. Tout manquement à cette règle de sécurité sera suivi de sanction envers le compétiteur.
- Il est formellement interdit, lors des manœuvres de changement de matériel, à un concurrent de mettre ses bâtons, pointes vers le haut, coincés entre son sac et son dos. Les bâtons doivent être, soit posés au sol, soit tenus à la main.

- Le directeur de course ou chef de poste peut imposer aux compétiteurs, sur n'importe quel point de l'itinéraire, le port du coupe-vent, bonnet ou autre matériel obligatoire,
- Aucune assistance extérieure n'est autorisée sauf:
 - pour le changement d'un bâton cassé. Le compétiteur doit laisser son bâton cassé à un point de contrôle ou de passage sous peine de pénalité.
 - Il peut toutefois changer un bâton cassé n'importe où et auprès de n'importe qui
- Dans le cas d'une course par équipe, l'aide est uniquement autorisée entre coéquipiers (sauf le port du sac à dos avec le matériel).
- Tout compétiteur doit respecter l'environnement. En cas de débris jetés ou mauvais comportement écologique, des pénalités seront attribuées (voir §6.1).
- Tout compétiteur récompensé dans une épreuve, quelque soit la catégorie, doit impérativement participer à la remise des récompenses, sous peine de pénalité (voir §6.1).

5.2.6. L'arrivée

Les caractéristiques de l'arrivée sont :

- s'il y a un chronométrage électronique, le temps et l'ordre sont déterminés par le relevé du système
- s'il n'y a pas de chronométrage électronique, le passage du pied détermine l'ordre et le temps d'arrivée (photo d'arrivée, caméra, etc.) ;
- si un compétiteur tombe en passant la ligne d'arrivée, il faut que toutes les parties de son corps franchissent la ligne sans aide extérieure (sauf coéquipier pour course par équipe) pour être déclaré arrivé.
- pour les courses par équipe, les coéquipiers doivent arriver ensemble et seul le temps du second compte ;
- le COL, sous le contrôle du jury, effectuera un contrôle du contenu des sacs et des matériels ;
- un podium pour les trois premiers compétiteurs sera réalisé juste après leur arrivée à l'attention de la presse
- en cas de contrôle anti-dopage, les compétiteurs doivent s'y soumettre en fonction de la législation du pays d'accueil, sous peine de sanctions ;
- les compétiteurs doivent impérativement utiliser les sacs poubelles pour l'évacuation de leurs déchets.

5.2.7. Sécurité/ Arrêt de l'épreuve

Le directeur de course ou le président de jury peuvent arrêter la compétition pour raison de sécurité ou de justice sportive.

6. ELABORATION DES RESULTATS

Les résultats de chaque course sont élaborés par le COL et validés par le président de jury et affichés au fur et mesure des arrivées. Le classement est effectué en additionnant le temps d'arrivée aux pénalités imposées par le jury.

S'il n'y a pas de moyen pour départager les compétiteurs, ils sont alors déclarés ex æquo sur la course.

Les classements des championnats, coupes et permanent international sont traités dans le document ISMF Règles de classement ».

6.1. Infractions et pénalités

Les infractions des compétiteurs sont transmises par le chef de poste au directeur de la course qui les présente au président du jury.

Les pénalités sont appliquées par le président de jury, après consultation du jury de course, selon le barème ci-dessous. Lors d'une compétition par équipe, les pénalités attribuées à un équipier sont aussi appliquées a(ux) autre(s) équipier(s).

Le président de jury informe, si possible avant l'annonce des résultats, le compétiteur et/ ou l'équipe concerné(e) qu'il/ elle fait l'objet de pénalité(s). Le compétiteur/ l'équipe peut porter réclamation (voir § 6.2).

Les procédures disciplinaires seront prévues dans le document « ISMF: Disciplinary Rules ».

MATÉRIEL ET CHANGEMENT DE MATÉRIEL (individuel, relais, vertical et équipe)		
Infractions	Pénalités	
	Epreuve de ski Alpinisme	Epreuve vertical race et relais
Tout matériel exigé par le jury et remplacé pendant la course ou manquant à un point de contrôle ou au contrôle à l'arrivée (exception de bâtons de ski cassé et laissé à un arbitre chef de poste ou à ses adjoints). Pénalité par chaque unité de matériel (cumulative).	30 secondes à la disqualification	30 secondes à la disqualification
Utiliser des crampons sans lanière de sécurité fixée ou lanières modifiées non homologuées	1 minute à la disqualification	1 minute à la disqualification
Porter les crampons hors du sac à dos	2 minutes	30 secondes
Utiliser un appareil seulement émetteur pendant la course au lieu d'un DVA	disqualification	disqualification
Toute infraction aux règles et non citée ci-dessus	de 30 secondes à la disqualification	de 30 secondes à la disqualification

PROGRESSION ET COMPORTEMENT DES COUREURS (individuel, relais, vertical et équipe)		
Infractions	Pénalités	
	Epreuve de ski Alpinisme	Epreuve vertical race et relais
Faux-départ	premier	30 secondes
	deuxième	Disqualification
Évitement volontaire ou involontaire d'un point de contrôle et/ou de passage	disqualification	disqualification
Ne pas respecter les consignes d'un officiel sur le parcours (au départ, à un poste de contrôle/passage, à l'arrivée).	De 30 secondes à la disqualification	de 30 secondes à la disqualification
Ne pas appliquer la technique de progression imposée pour la portion du parcours: Exemple: marcher sans les skis sur une trace, faire le pas du patineur dans les traces du parcours, descendre à ski dans un endroit indiqué comme passage à pied, marcher sans les crampons dans une portion avec crampons, etc.	de 30 secondes à la disqualification	de 15 secondes à la disqualification
Ne pas respecter le balisage et l'itinéraire du parcours. Exemple: Couper tout droit dans une conversion, ne pas suivre un itinéraire en crête, ne pas respecter le balisage en descente (plaque à vent, zone de rochers, couper une piste forestière balisée), etc.	de 30 secondes à la disqualification	de 15 secondes à la disqualification
Ne pas attacher les skis correctement derrière le sac à dos (sans 2 points de fixation)	de 30 secondes à la disqualification	30 secondes
Ne pas garder les peaux anti-recul amovibles à l'intérieur de la combinaison ou du sac à dos	de 30 secondes à la disqualification	30 secondes
Franchir la ligne bleu d'un poste sans avoir attaché correctement les skis sur le sac à dos	de 30 secondes à la disqualification	30 secondes
Réaliser une action considérée dangereuse ou menaçant la sécurité ou le bon déroulement de la course. Exemple : réaliser des avancements dangereux sur une crête, dans la descente, etc.	de 30 secondes à la disqualification	de 30 secondes à la disqualification
Esprit anti-sportif: Ne pas céder la trace, bousculer, pousser ou faire tomber un adversaire, ne pas aider une personne en danger ou blessée.	de 30 secondes à la disqualification	de 30 secondes à la disqualification
Recevoir une assistance extérieure: matériel, manœuvres, cadence donnée à la montée ou à la descente, nourriture et/ou boisson en dehors des aires prévues ou autres formes d'assistance relevées par un officiel, sauf échange de bâtons de ski	de 30 secondes à la disqualification	de 30 secondes à la disqualification
Non-respect de l'environnement (abandon de matériels ou de déchets)	de 30 secondes à la disqualification	de 15 secondes à la disqualification
Irrespect ou insulte envers tout participant à l'événement (jury, officiels, compétiteur, organisateur, public...)	de 30 secondes à la disqualification	de 30 secondes à la disqualification

Compétiteur non présent sur le podium provisoire à l'arrivée de la course ou à la remise des prix et sans justification médicale	disqualification	disqualification
Toute infraction aux règles et non citée ci-dessus	de 30 secondes à la disqualification	de 15 secondes à la disqualification

PÉNALITÉS SPÉCIFIQUES COURSE PAR ÉQUIPES	
Infractions	Pénalités
Équipe incomplète au départ d'un point de contrôle ne respectant pas les consignes du chef de poste.	30 secondes à la disqualification
Équipe ayant un coureur qui ne porte pas son propre matériel dans son sac à dos, pendant la durée de la course (sauf skis) Pénalité par pièce de matériel	30 secondes à la disqualification
Coureur qui porte les skis de son co-équipier sans les fixer correctement derrière son sac à dos	30 secondes
Les coureurs d'une même équipe ne doivent pas être distants de : - + de 30 m en montée - + de 10 secondes à la descente Des contrôles inopinés seront faits le long du parcours pour toutes les équipes	30 secondes à la disqualification
Temps, sur la ligne d'arrivée, excédant plus de 5 secondes entre les coéquipiers d'une même équipe	En cas de temps excédant plus de 5 secondes entre les coéquipiers, chaque seconde sera pénalisée d'une autre seconde Ex : retard 15 sec = + 10 sec. Pénalité = 10 sec retard + 10 sec. pén. = 20 sec. Retard 1 mn 5 sec. = + 1 mn Pénalité = 1 mn retard + 1 mn pén. = 2 mn.
Toute infraction aux règles et non citée ci-dessus	30 secondes à la disqualification

PÉNALITÉS SPÉCIFIQUES COURSE RELAIS	
Infractions	Pénalités
Ne pas effectuer le passage de relais défini par le règlement	30 secondes à disqualification
Un même coureur réalise 2 boucles	disqualification

6.2. Résultats en cas d'arrêt de course

Le classement se fera suivant l'ordre et le temps de passage au dernier point de contrôle où sont passés les premiers compétiteurs. Les compétiteurs n'ayant pas passés ce point de contrôle seront classés en fonction de leur ordre et temps de passage au dernier point de contrôle franchi.

Une épreuve Coupe du Monde ayant eu un arrêt de course ne sera pas comptabilisée dans le Classement Général Coupe du Monde.

Son résultat ne sera pas non plus retenu dans le calcul du Classement Mondial Permanent

6.3. Réclamations

Toutes les réclamations doivent être soumises par écrit :

- par le chef d'équipe (ou le compétiteur s'il s'est inscrit directement auprès du COL – course homologues ISMF)
- présenté au président de jury
- au plus tard dans les 15 minutes suivant la publication des résultats de la course.
- accompagnée d'une somme équivalente à 50CHF ou 30 EUR dans la monnaie du pays de la course, à l'attention de l'ISMF. Celle-ci n'est pas remboursable dans le cas où la décision ne serait pas favorable au compétiteur.

Le jury de course présentera sa décision détaillée par écrit dans l'heure suivant la réclamation.

Le compétiteur peut faire appel (voir règles de classement), selon les procédures du règlement disciplinaire du règlement interne de l'ISMF.

Le Jury de la dernière épreuve recevra les réclamations se rapportant au classement final de Coupe Mondiale.

6.4. Podiums

Les premiers de chaque catégorie sont récompensés (voir « ISMF Règles d'organisation des compétitions internationales de ski alpinisme »). Les chefs d'équipe s'assureront que les récipiendaires portent la tenue officielle et assistent à la remise des récompenses.

Les athlètes récompensés non présents seront disqualifiés.

Les podiums des compétitions ISMF seront récompensés les premiers.

Il est vivement conseillé aux organisateurs de procéder à la remise des prix des podiums officiels ISMF avant 14h00.

7. DOPAGE

Le dopage est strictement interdit. Il peut y avoir des contrôles (voir ISMF Règles d'organisation des compétitions internationales de ski alpinisme §4.5.5). Les procédures de contrôle et les sanctions correspondent aux recommandations du CIO, WADA, comité anti-dopage de l'ISMF et Commission Disciplinaire de l'ISMF.

La liste officielle des substances interdites est celle de la WADA.

8. Annexe: Course Homologuée ISMF

Objectifs

L'ISMF établit un label, appelé "**Course Homologuée ISMF**" pour les courses de Ski Alpinisme. Ce label, garantie d'une qualité minimum de la course, peut être utilisé par les organisateurs et appliqué à une course officielle ISMF.

Le label

Qu'est ce que le label?

Pour avoir le label, tous les aspects d'une course doivent être considérés:

Technique, Sécurité, Classement, Organisation, Hébergement, Marketing et communication

Pour qu'une course ait ce label, il faut que l'ISMF observe cette course et décide que son niveau est suffisant pour recevoir le titre officiel de course ISMF.

Comment obtenir ce label?

La demande doit être envoyée par la course à l'ISMF au moins 6 semaines avant la date du déroulement de l'épreuve, par lettre écrite, fax ou e-mail.

Un officiel ISMF, désigné par le Directeur Technique, observera la course et fera un rapport. Le coût de l'officiel (transport et hébergement) sera pris en charge par la course.

L'officiel ISMF sera sur la course 2 jours avant et 1 jour après. (3 nuits pour une course d'un jour). Aucun honoraire ou frais de demande ne sera à payer par la course pour la demande de l'homologation.

L'officiel ISMF fera un rapport complet de la course. Ce rapport sera analysé par le Directeur Technique et exposé au Comité Directeur. Le Comité Directeur décidera de l'homologation de la course. Les différentes options sont :

- Non homologuée
- Homologuée
- Homologuée sous conditions (qui seront effectuées sur la prochaine édition de la course)

Le résultat de la décision prise par le Comité Directeur sera communiqué à la course à la fin de la saison. Si la course est homologuée, l'ISMF enverra un contrat et une facture pour les frais de la première saison. La course sera officiellement sur le calendrier ISMF des courses homologuées seulement une fois que la facture sera payée et le contrat signé (avant l'Assemblée Générale pour le contrat et avant le 15 Août pour le paiement de la facture)

Durée du label

Le label est valable durant 4 ans.

Après 4 ans, la course doit demander de nouveau le label.

Si cependant, la course est une Coupe du Monde ou Continentale ISMF, ou Championnat, avec un rapport du Président du Jury positif, le label sera valable pour 4 années supplémentaires.

Dans des conditions spéciales, si l'ISMF considère que la course n'a pas le niveau attendu comme quand elle a été homologuée, l'ISMF peut retirer le label en écrivant une lettre à la course, expliquant les raisons de la décision

Droits et devoirs des courses ayant le label

Les courses ayant le label sont obligées de :

- Respecter le règlement ISMF.
- Payer par année la somme de 275€.
- Garder le niveau de la course sur les mêmes critères que l'année où elle a été homologuée.
- Si l'homologation était une "homologation sous conditions", accepter les conditions indiquées et garantir l'application de cette condition dans les courses suivantes.
- 24h. maximum après la course, donner les résultats dans le format standard ISMF au bureau de l'ISMF.
- Le logotype « course homologuée ISMF » doit être appliquée selon les règles d'image de l'ISMF.
- Demander, pour les 4 années suivantes, à être Coupe ou Championnat ISMF.

Les courses ayant le label ont le droit de:

- Demander à être course officielle ISMF (Championnats du monde ou Continental, et Coupes du Monde). Dès la saison 2010-2011 SEUL les demandes faites par des courses homologuées seront acceptées.
- D'appliquer le logotype "course homologuée ISMF" dans les prospectus, le site Web et n'importe quelle autre publicité de la course
- La course comptera pour le nouveau **classement mondial**. Tous les athlètes prenant part à la course (licencié ISMF ou non), marqueront des points au classement mondial.
- La course entrera dans le calendrier officiel ISMF et sera annoncée sur l'aire de communication de l'ISMF.



9. Annexe 2: Formulaire de Réclamation

- Seules les réclamations écrites sur les formulaires officiels ISMF, et présentées dans les délais autorisés, seront acceptées par les membres du jury présents sur la course.
- Toute réclamation sera accompagnée de la somme de 50,00 CHF (ou de son équivalent en Euros ou monnaie du pays organisateur.)
- Pour chaque type d'incident, un formulaire de réclamation différent sera rempli, accompagné de la somme exigée par le règlement.

Nom exact de la course :

Organisée par : Fédération Nationale

Club ou association

Type de course : Championnat du Monde Championnat Continental
 Coupe du Monde Course Homologuée ISMF
 Hommes Femmes
 Senior Espoir Jeunes

Course Individuelle Course par équipe
 Vertical Race Relais

Date exacte de l'événement :

Réclamation

Nom du responsable	
Fédération	
N° Téléphone	

Athlètes concernés.

Nom(s) de(s) athlète(s) concerné(s)	N° Dossard	Fédération

